

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Session ordinaire – Séance du 17 juin 2024**

**Délibération n° 2024\_075**  
**DISPOSITIF ORCHESTRE A L'ECOLE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL**  
**DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE**

*Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry TRIJOLET, Premier Adjoint, par suite d'une convocation en date du 11 juin 2024.*

**Nombre de conseillers en exercice : 49**

**PRESENTS : 40**

Mesdames, Messieurs : Thierry TRIJOLET, Marie RECALDE, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Jean-Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugenie GASPAS, Claude MELLIER, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Samira EL KHADIR, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Kubilay ERTEKIN, Marie-Christine EWANS, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Hélène DELNESTE, Sylvie DELUC, Patrice LASSALLE-BAREILLES.

**EXCUSES AYANT DONNE UNE PROCURATION : 6**

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI à Thierry TRIJOLET, Loïc FARNIER à Marie-Ange CHAUSSOY, Daniel MARGNES à Pierre SAUVEY, Eric SARRAUTE à Jean-Louis COURONNEAU, Antoine JACINTO à Thierry MILLET, Maria GARIBAL à Patrice LASSALLE-BAREILLES.

**ABSENTS : 3**

Mesdames, Messieurs : Patricia NEDEL, Emilie MARCHES, Thomas DOVICH.

**SECRETARE DE SEANCE : Monsieur Jean-Pierre BRASSEUR**

Madame Vanessa FERGEAU-RENAUX, Adjointe au Maire Déléguée à la Culture, rappelle à l'Assemblée que depuis septembre 2022, la Ville de Mérignac, le Collège de Capeyron et l'Association Orchestre à l'Ecole se sont engagés, pour trois ans, dans la création d'un orchestre à l'école, destiné à initier les élèves à une pratique musicale collective en milieu scolaire. Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

- Rendre la musique accessible à tous les élèves concernés par le dispositif,
- Faire découvrir le plaisir de la musique en orchestre, développer les capacités d'expression et de création, tant au niveau individuel que collectif,
- Valoriser les acquis des élèves et favoriser la réussite de leur parcours scolaire,
- Développer des compétences : confiance en soi, autonomie, concentration, écoute, esprit d'initiative et d'engagement, responsabilisation,
- Lutter contre le décrochage scolaire et motiver les élèves autour d'un projet fédérateur,
- Permettre la construction de compétences transversales transférables aux autres domaines d'apprentissage,
- Conserver l'hétérogénéité sociale, favoriser les élèves signalés pour leurs difficultés scolaires voire des situations de handicap,
- Vivre des expériences musicales et créer un sentiment d'appartenance à un ensemble qui partage les mêmes objectifs,
- Participer aux manifestations de la Ville et aux rencontres des autres « Orchestre à l'Ecole » de la Gironde,
- Intégrer l'action culturelle du conservatoire,
- Proposer des partenariats avec les autres dispositifs « Orchestre à l'école » (concerts communs, projets croisés).

25 élèves motivés et d'origines très diverses sont concernés par ce dispositif. Ils bénéficient durant les 3 années de leur scolarité entre la 5ème et la 3ème de deux à trois interventions de professeurs de musique d'une heure réparties sur 2 jours dans la semaine :

- 1 heure en petits groupes pour apprendre l'instrument
- 1 heure de pratique en orchestre (classe entière)
- 1 heure en moitié de classe pour la culture musicale et chorale en fonction des projets préparés.

Les équipes enseignantes du collège de Capeyron et du conservatoire ont observé à l'issue de la première année un grand changement dans le comportement des élèves, des résultats scolaires en progression pour toute la classe ainsi qu'une grande cohésion. Trois élèves ont manifesté très rapidement l'envie de s'inscrire au conservatoire et l'un d'entre eux souhaite en faire son métier.

Depuis deux ans, l'orchestre s'est produit lors de nombreux concerts et a rencontré un vif succès à chaque représentation.

Le Conseil Départemental de la Gironde accompagne les structures qui mettent en place et développent ce dispositif. Il pourrait soutenir le projet de la Ville, en investissement pour l'achat de partitions, de pupitres ainsi que d'éventuels aménagements de locaux à hauteur de 5 000 euros.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'avis de la Commission Education-Culture-Solidarité- Sport et Familles en date du 6 juin 2024,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**DECIDE :**

**ARTICLE 1 :** d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer auprès du Département de la Gironde une demande de soutien financier pour la poursuite du dispositif Orchestre à l'Ecole au Collège de Capeyron ;

**ARTICLE 2 :** d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à l'obtention de cette subvention.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Par 45 voix pour

N'a pas pris part au vote : Monsieur Arnaud ARFEUILLE

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Mérignac, le 17 juin 2024



**Jean-Pierre BRASSEUR**  
Secrétaire de séance



**Pour le Maire**  
**Par délégation**  
**Thierry TRIJOULET**  
Premier Adjoint

*Le Premier Adjoint certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la Ville.*

*Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.*